

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE DEPARTEMENTALE

Aide à la mise en place de démarches qualité au sein des exploitations agricoles

Certification « Agriculture Biologique » – Année 2022

1. CADRE DE MISE EN ŒUVRE DE L'AIDE

Le présent dispositif d'aide vise à faciliter la mise en place de démarche qualité au sein des exploitations agricoles de La Réunion.

Ce dispositif entre dans le cadre du régime de Minimis (règlement (UE) 1408/2013 du 18/12/2013) pour un montant d'aide maximum de 600€ par an, destiné à réduire les coûts de certification pour l'exploitation. L'aide est mobilisable avant le 31 octobre de l'année de la demande.

octobre de l'année de la demande.			
Toute demande incomplète (formul	aire + annexe + pièces à fournir) ne sera pas i	nstruite, sauf cas particuliers cités ci-après.	
2. DEMANDEUR, ENGAGEMEN	ITS & AUTORISATIONS (à compléter par le den	nandeur)	
Nom, prénoms du représentant légal			
Date de naissance	_ _		
Nom de la société (le cas échéant)			
N° SIRET	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _0_ _0_ _0	<u> _ </u>	
N°PACAGE	<u> </u>		
Adresse postale	N° / Rue :		
	CP _9_ _7_ _4_ - Ville :		
Adresse du siège d'exploitation (si différente de l'adresse postale)	N° / Rue :		
	CP _9_ _7_ _4_ - Ville :		
Téléphones	Fixe :	Mobile :	
Adresse électronique			
 Etre informé qu'en cas de d Avoir pris connaissance de l Conformément au Règleme Département vous informe finalités suivantes : instru 	es déclarés et fournis au titre de cette présente éclaration inexacte je pourrai être amené à rer a mention d'information suivante sur les donne ant Général sur la Protection des Données (Règ que les informations recueillies vous concern ction de votre dossier de demande, paiem a base légale de ce traitement de données est l'	nbourser tout ou partie des sommes versées ées à caractère personnel : lement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016), le nant font l'objet d'un traitement pour les ent et contrôle de l'aide, évaluation et	

Les destinataires de ces données pourront être les services de l'Etat, de la CGSS et du Département, uniquement pour des informations relevant de leurs domaines de compétence. La durée de conservation des données est de 10 ans. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de celles-ci ou de limitation de leur traitement dès lors que cela n'altère pas les finalités précitées.

Vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des données (DPO) du Département : dpo@cq974.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/plaintes/

Je m'engage à :

- Pérenniser au sein de mon exploitation les pratiques et exigences relatives aux démarches qualités mises en œuvre;
- Professionnaliser le fonctionnement technique et administratif de mon exploitation;
- Faciliter au sein de mon exploitation les opérations, conduites par le Département ou ses opérateurs délégués, relevant de la mise en œuvre, du contrôle, de l'évaluation et de la promotion de la présente aide;
- Conserver, conformément aux textes en vigueur, toutes pièces (comptables, techniques ou autres) permettant de vérifier l'exactitude des éléments fournis au titre de la présente demande d'aide et de vérifier mon éligibilité à celle-ci;

•	Citer le Département de La Réunion or présente demande concernant mon ex Informer le Département de toutes dif	xploitati	ion ;		lans toutes communications relatives à l'objet de la s engagements ;
Pour y _l	parvenir je sollicite l'aide à la Certificat	ion « A{	gricultı	ure Biologique	» pour l'année en cours.
Fait à _		le	/	/2022	Signature / Cachet

3. ELIGILITE DU DEMANDEUR (à compléter par le demandeur)	
Sont éligibles à cette aide les demandeurs répondant aux critères suivants :	
☐ Personne physique ou personne morale dont l'activité principale concerne la mise en valagricole et dont le capital est détenu à plus de 50% par des associés exploitants agricoles ;	eur directe d'une exploitation
☐ Exploitant inscrit à titre principal ou secondaire à l'AMEXA ;	
☐ Exploitation disposant d'une certification « Agriculture Biologique» validée pour l'année de attestation d'engagement dans le cadre d'une conversion en AB, et ayant réglé la facture corre	
☐ Les agriculteurs en phase d'installation ou nouvellement installés, ne satisfaisant pas en avant, dès lors qu'ils parviennent à justifier le lancement de leur parcours d'installation. Les validation du service instructeur qui se réserve le droit de demander d'autres informations cor	justificatifs seront soumis à la
4. CONTROLE RELATIF AU REG(UE) 1408/2013 (à compléter par le demandeur)	
L'exploitation identifie les différentes aides relevant du REG(UE) 1408/2013 (Régime de M dernières années glissantes (année en cours et deux années précédentes). Si le cumul de c 20 000 €, l'exploitation ne pourra pas prétendre à la présente aide.	
Type d'aide	Montant total perçu ces deux dernières années + l'année en cours
Aides départementales perçues ces deux dernières années telles que :	
Aides aux producteurs de fruits et légumes indépendants	
Aides à la certification en Agriculture Biologique	
Aides aux fertilisants pour la production cannière	
Aides à la relance des exploitations agricoles sinistrées en 2022	
Autres aides relevant du règlement (UE) 1408/2013 perçues ces deux dernières années	
TOTAL	
5. PROCEDURE DE MISE EN ŒUVRE DE L'AIDE	
An while touch le 24 patchus de l'ampée de la demand. Conscience de la	
Au plus tard le 31 octobre de l'année de la demande - Enregistrement de la demand Département. Cet enregistrement ne vaut pas attribution de l'aide.	e d'aide après des services du
•	
Département. Cet enregistrement ne vaut pas attribution de l'aide. DEPARTEMENT DE LA REUNION Direction de l'Agriculture et de l'Eau Service de Développement et de Diversification Agricole – Cellule de Mobilisation	des Aides Agricoles
Département. Cet enregistrement ne vaut pas attribution de l'aide. DEPARTEMENT DE LA REUNION Direction de l'Agriculture et de l'Eau Service de Développement et de Diversification Agricole – Cellule de Mobilisation 50TER, Quai Ouest Bas de la Rivière - 97400 SAINT DENIS	des Aides Agricoles envoyé dans les 2 jours) iculiers des agriculteurs en phase as instruit. Toutefois, les pièces du Département au cours de ces
DÉPARTEMENT DE LA REUNION DIFECTION DIFECTION DE LA REUNION DIFECTION DE LA REUNION DIFECTION DE LA REUNION DIFECTION DE L'Agriculture et de l'Eau Service de Développement et de Diversification Agricole – Cellule de Mobilisation 50TER, Quai Ouest Bas de la Rivière - 97400 SAINT DENIS Ou par Mél à : aide.agriculture@cg974.fr (un mél d'accusé réception du dossier sera d'installation ou des visites de conformité « tardives »). Tout dossier incomplet ne sera p classées [C1] ne seront pas à produire si le demandeur a déjà bénéficié d'une aide agricole de la reception de l'aide.	des Aides Agricoles envoyé dans les 2 jours) iculiers des agriculteurs en phase as instruit. Toutefois, les pièces du Département au cours de ces èce sera à joindre au dossier : létées et signées
DÉPARTEMENT DE LA REUNION Direction de l'Agriculture et de l'Eau Service de Développement et de Diversification Agricole – Cellule de Mobilisation 50TER, Quai Ouest Bas de la Rivière - 97400 SAINT DENIS Ou par Mél à : aide.agriculture@cg974.fr (un mél d'accusé réception du dossier sera d'installation ou des visites de conformité « tardives »). Tout dossier incomplet ne sera p classées [C1] ne seront pas à produire si le demandeur a déjà bénéficié d'une aide agricole deux dernières années et que les éléments sont inchangés, à défaut une copie de la nouvelle pi La présente demande d'aide (2 pages) + Annexe (Description des productions) complet Copie de la carte d'identité ou du Passeport du représentant légal de l'exploitation [6] RIB/IBAN au nom de l'exploitation agricole [C1]	des Aides Agricoles envoyé dans les 2 jours) iculiers des agriculteurs en phase as instruit. Toutefois, les pièces du Département au cours de ces èce sera à joindre au dossier : étées et signées C1]

SIRET |_|_|_|_| **Coût production pour un cycle** Mode de commercialisation (tonnage prévisionnel année en cours) **Tonnage Tonnage** Surface Vente aux prévisionnel -Prix vente (€) **Production** produit année certifiée Vente à un restaurants année en / tonne précédente plantée (Ha) transformateur Vente directe Vente via scolaires ou Transformation Main d'œuvre cours Intrants intermédiaire agroalimentaire autres à la ferme publics Références cadastrales des parcelles cultivées en Agriculture Biologique au moment de la présente demande : Fait à, le, **NOM / Prénoms** (Signature / cachet)

ANNEXE — Aide à la mise en place de démarches qualité au sein des exploitations agricoles — Description des productions pour l'année en cours